

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Crédit de transition pour les NLFA (MCF 95.027)**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Füzesséry, Alexandre

## Citations préféré

Füzesséry, Alexandre 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Crédit de transition pour les NLFA (MCF 95.027), 1995*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 07.04.2025.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Infrastructure et environnement</b>	1
Transports et communications	1
Chemin de fer	1

## Abréviations

**NEAT**      Neue Eisenbahn-Alpentransversale

---

**NLFA**      Nouvelle ligne ferroviaire à traverser les Alpes

# Chronique générale

## Infrastructure et environnement

### Transports et communications

#### Chemin de fer

**OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL**  
DATE: 12.04.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Ayant renoncé à soumettre au parlement le crédit de CHF huit milliards nécessaires à la construction proprement dite des tunnels, **le Conseil fédéral a proposé cependant d'accorder un crédit de transition de CHF 855 millions pour les NLFA.** Cette somme doit garantir que les travaux préliminaires déjà entrepris puissent continuer sans interruption. De ces CHF 855 millions, seuls 160 millions seront utilisables immédiatement pour la construction des puits d'attaque au Gothard, les 695 autres millions restant bloqués tant que le gouvernement n'aura pas trouvé de solutions satisfaisantes pour le financement global des NLFA.<sup>1</sup>

**OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL**  
DATE: 21.06.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

**Le Conseil des Etats a approuvé à une large majorité ce crédit de transition.** Il n'a pas suivi une proposition de renvoi Weber (adi, ZH) qui voulait différer ce crédit jusqu'à ce que le gouvernement propose un concept de financement global et clair. La petite chambre a également rejeté une proposition Loretan (prd, AG) demandant de n'allouer que CHF 210 millions. Elle a en revanche accepté – à l'instigation des députés Piller (ps, FR) et Cavadini (pl, NE) – que CHF 210 millions, et non pas seulement 160 millions, soient immédiatement utilisables par le gouvernement afin que la construction des puits d'attaque puisse commencer également au Lötschberg.<sup>2</sup>

**OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL**  
DATE: 20.09.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

**Le Conseil national a lui aussi adopté ce crédit de transition.** Il a suivi la petite Chambre pour que les 210 millions nécessaires à la réalisation des puits d'attaque des deux tunnels soient immédiatement débloqués. La Chambre du peuple a par ailleurs rejeté une proposition de non-entrée en matière Steinemann (pdl, SG) qui voulait enterrer le projet des NLFA. Il a également repoussé une proposition Diener (pe, ZH) de suspendre toute allocation de crédit tant que la question du financement global des transversales alpines n'était pas résolue. Le gouvernement, soutenu par la commission du Conseil national, a en effet convaincu le plénum que ce crédit de transition permettrait uniquement une planification des NLFA et ne préjugait en rien quant à leur réalisation. Enfin, la grande Chambre a rejeté tant une proposition Diener (pe, ZH) que celle du député vaudois Friderici (pl) qui demandaient de limiter les travaux, la première, au seul Gothard, la seconde, au seul Lötschberg.<sup>3</sup>

---

1) FF, 1995, III, p. 229 ss.; Presse des 6.4 et 12.4.95.

2) BO CE, 1995, p. 683 ss.; JdG, 21.6.95.

3) BO CN, 1995, p. 1796 ss.; FF, 1995, IV, p. 577 s.; Presse du 21.9.95.